

REMI B.

Statisticien  
Technologia (Paris)



### Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Travaillant au sein d'un cabinet de prévention des risques professionnels, je prends part à des missions d'expertise sur les conditions de travail. Celles-ci se déclinent en deux parties temporellement distinctes mais mutualisées pour la rédaction d'un rapport sur les conditions de travail et les pistes d'améliorations de l'entreprise auditée. Tout d'abord, un questionnaire est envoyé à tous ses salariés afin de recueillir les ressentis de chacun d'entre eux. Ensuite, une équipe pluridisciplinaire rencontre un échantillon de salariés pour des entretiens individuels et/ou collectifs. Selon les besoins, ce sont des psychologues cliniciens, psychologues sociaux et du travail, ergonomes, architectes, experts en risques toxicologiques, ...

En tant que statisticien, ma responsabilité est la conception, l'analyse et la communication des résultats des questionnaires sur la santé au travail. D'abord, il s'agit de cadrer chaque questionnaire avec les acteurs de la prévention au travail (CHSCT, Directions, Services de Santé au Travail), afin de valider ensemble un contenu adapté au contexte de l'entreprise, de s'accorder sur des définitions et nomenclatures communes, d'utiliser les outils psychométriques adaptés et reconnus, de s'assurer que le questionnaire sera simple et compréhensible par chacun, et que l'objectif de l'analyse est clair et reconnu afin de produire des résultats qui ne pourront qu'être partagés par toutes les parties prenantes.

Ensuite vient la partie technique d'administration et de mise en ligne du questionnaire pour assurer un maximum de retours (papiers et/ou électroniques selon les possibilités), tout en respectant la législation CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Puis, l'analyse des résultats doit permettre de révéler les problématiques spécifiques (selon les lignes de métiers, activités, sites, ...), de montrer le niveau de troubles que les situations de travail dégradées mettent en jeu (fatigue physique, émotionnel, psychique), et enfin d'isoler quelques facteurs opérationnels qui jouent sur les niveaux de risque.

Enfin, la communication autour du rapport d'expertise, fruit de la mutualisation du questionnaire et des entretiens, permet un éclairage « cartographique » sur les différentes conditions de travail dans l'entreprise, de confronter les enseignements de l'expertise avec le vécu et le ressenti des acteurs de la prévention, et de formuler des préconisations pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques dans l'entreprise.

### Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Mon parcours d'études depuis la licence, c'est un master IMOI MSID (méthodes statistiques et informatiques pour la décision), qui s'est soldé sur un stage en analyse sensorielle dans un groupe pharmaceutique en région toulousaine au printemps 2006.

En l'absence de débouchés, plusieurs mois de recherche active d'emploi ont été nécessaires avant d'obtenir mon 1er poste à Paris (en mars 2007), orienté gestion de bases de données pour une entreprise de crédit à la consommation.

A la fois frappé par la dureté d'un secteur d'activité « court-termiste » au plus haut point et le manque de statistique dans mon travail, j'ai décidé de rapidement rechercher un second emploi et suis devenu consultant en rémunération pour un cabinet en ressources humaines (janvier 2008). J'étais alors en charge d'enquêtes de rémunération pour informer sur les niveaux de rémunération pratiqués dans certains secteurs d'activité, et d'analyses de systèmes de rémunération dans les entreprises. Même si cet emploi reste une bonne expérience, en particulier très formatrice, l'utilité de mon travail était affectée par le manque de confrontation de nos analyses avec les points de vue des salariés, qui subissaient et vivaient parfois mal les préconisations que nous pouvions formuler concernant la gestion des rémunérations dans leur entreprise.

Souhaitant ainsi travailler dans cette confrontation de la statistique avec le corps social, mon évolution s'est logiquement faite dans une entreprise de prévention des risques professionnels, où l'étude de la santé en entreprise requiert bon nombre de précautions statistiques, mais c'est surtout un secteur où les chiffres trouvent un excellent écho en situation réelle. De leur bonne interprétation, en tant que révélateurs des contraintes d'une activité, naît une transformation adaptée du travail en vue de réduire les risques professionnels.

### Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence est la partie de mes études qui a permis la meilleure formalisation théorique de mes enseignements. Si le DUT STID (Statistique et Traitement informatique des Données) m'a apporté des connaissances pratiques sur la manipulation des techniques et des logiciels, c'est la licence qui m'a permis d'assimiler le mieux les fondements théoriques associés aux probabilités et à la statistique.

Complétée par le master IMOI MSID, elle a été le socle d'une formation me permettant aujourd'hui de comprendre en profondeur et remodeler au besoin les outils nécessaires à l'exercice de mon métier.